

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 2 avril 2019, à 19h00, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Louise Arpin
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Martin Nichols
Rosaire Phaneuf

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 64-04-19**

Il est proposé par Louise Arpin

Appuyé par Rosaire Phaneuf

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019
4. Acceptation des comptes
5. Période de questions
6. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
7. Loisirs – Information des représentants du CCL
8. Assainissement – Ajustement de la réserve affectée à la vidange des étangs pour l'année 2018
9. Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées – Approbation
10. Croix-Rouge Canadienne – Renouvellement de l'entente pour services aux sinistrés
11. Colloque du Carrefour action municipale et famille – Inscription de Mélanie Simard, conseillère
12. Embauchage d'une secrétaire-trésorière adjointe
13. Embauchage d'un employé de voirie
14. Embauchage d'un employé de voirie saisonnier
15. Démission de l'inspecteur municipal – Approbation du processus d'embauche
16. Travaux de pavage et bordure de la rue Lépine – Offre de services d'ingénierie – Mandat à Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur à la MRC des Maskoutains
17. Travaux d'excavation rue Mathieu – Branchements de l'aqueduc, du sanitaire et de l'égout pour 3 multi logements
18. Balayage mécanique des rues et des trottoirs – Mandats
19. Ajout de pierre, nivelage et location d'un rouleau – Rang Salvail Nord – Mandats
20. Contrat d'entretien de la chaudière du système de chauffage pour le plancher radiant au gymnase/Centre Synagri – Mandat
21. Embauchage d'un nouveau responsable du camp de jour estival 2019
22. Embauchage des animateurs et aide-animateurs pour le camp de jour estival 2019
23. Location de toilettes chimiques durant la période estivale 2019 sur le terrain des loisirs

24. Achat de peinture pour le lignage du terrain de soccer pour la saison estivale 2019
25. Divers
 - 25.1 Société canadienne du cancer – Mois de la jonquille – Proclamation
 - 25.2 Québec-Transplant – Semaine nationale des dons d'organes et de tissus – Proclamation
 - 25.3 Infirmières praticiennes spécialisées (IPS) – Demande au centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie Est – Appui
 - 25.4 Projet domiciliaire Vue sur la Montagne Phase 2 – Paiement suite au décompte #4 et autorisation de paiement
 - 25.5 Embauchage d'un 2^e employé de voirie
26. Dépôt de la correspondance
27. Période de questions
28. Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019 RÉSOLUTION NUMÉRO 65-04-19

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2019, tel que rédigé.

4- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 66-04-19

PAIEMENTS ANTICIPÉS

L1900019	I	Hydro-Québec	5 430,12 \$	Électricité - Emplacements divers
L1900020	I	Société Assurance automobile Qué	1 611,79 \$	Renouv - Immatr véhicules mun
L1900021	I	Ministre du Revenu du Québec	9 059,87 \$	DAS et contr - Février 2019
L1900022	I	Agence des douanes et du revenu	3 343,56 \$	DAS et contr - Février 2019
L1900023	I	Retraite-Québec	569,50 \$	Cotisations élus - RREM - Février
L1900024	I	Desjardins Sécurité Financière	1 246,77 \$	REER employés - Cotis Février
L1900025	D	Telus	57,49 \$	Cellulaire Voirie - Février
L1900026	I	Hydro-Québec	981,10 \$	Électricité - Éclairage public
L1900027	I	Comm Normes Équité Santé Sécurité	64,65 \$	Cotisation et ajustements 2018
L1900028	D	Service de cartes Desjardins	251,62 \$	Coffre extérieur
L1900029	I	Telus	57,49 \$	Cellulaire Voirie - Mars
C1900140	I	Fonds d'information sur le territoire	24,00 \$	Avis de mutation - Janvier et février
C1900141	I	R. Bazinet et Fils Ltée	603,73 \$	Carburant pour véhicules mun
C1900142	D	Imprimerie Maskat inc.	270,19 \$	Cartes d'affaires
C1900143	R	Konica Minolta Business Solutions	435,37 \$	Copies imprimées - Février
C1900144	R	Fabrique La Présentation	1 000,00 \$	Contr finan-Activités de la Fabrique
C1900145	I	Eurofins Environex	336,19 \$	Analyses eaux usées et pot - Février
C1900146	R	Accès Info enr.	4 088,11 \$	Tabl écran élus-Ordin Loisirs - Solde
C1900147	D	Buropro Citation	334,81 \$	Fournitures bureau - Appui-dos
C1900148	D	Zone Loisir Montérégie inc.	35,00 \$	Renouv adhésion - Classe B
C1900149	D	PG Solutions inc.	57,15 \$	Frais fixes transactions JULO-Jan
C1900150	D	Le Prohon	291,72 \$	Vérif unité toit Gym-Filtres ventil bur
C1900151	R	Clairon Régional de St-Hyacinthe	420,81 \$	Publ ouverture poste secr-très adj
C1900152	I	Postes Canada	1 095,48 \$	5 publipostages - Février
C1900153	R	Comité Bassin versant Rivière Salvail	1 000,00 \$	Contr finan - Comité Rivière Salvail
C1900154	I	Groupe Maskatel LP	137,86 \$	Internet - Bassin et Pavillon
C1900155	I	Acklands - Grainger inc.	448,06 \$	Certification - Ligne de vie

C1900156	R	Calèches Boisvert: Danny Séguin	316,18	\$	Location calèche 14 avril-Dépôt 50%
C1900157	I	Réseau Internet Maskoutain	624,32	\$	Télé IP Bur Mars - Inst lignes suite démén
C1900158	I	Ferme Jean-Réal Nichols nc.	748,29	\$	Remb taxes suite correction MAPAQ
C1900159	I	Marie-Ève Trépanier	70,00	\$	Remb inscr cours Pound - Payée 2 fois
C1900160	R	Simo Management inc.	2 299,50	\$	Mesure des boues des étangs 2018
C1900161	R	Konica Minolta Business Solutions	155,64	\$	Location photocopieur - Avril
C1900162	D	Petite Caisse	323,50	\$	Poste - Eau - Lait - Matériel divers
C1900163	I	Ministre des Finances du Québec	62,75	\$	Renouv - Permis exploitation - Films
C1900164	R	Edilex inc.	2 673,17	\$	Logiciel d'appel d'offres
C1900165	D	Salon Rita Fleuriste	78,18	\$	Fleurs - Décès Fernand Tanguay
C1900166	R	La Rabouillère	546,13	\$	Mini Ferme du 14 avril-Solde à payer
C1900167	R	Calèches Boisvert: Danny Séguin	316,18	\$	Loc calèche 14 avril-Solde à payer
C1900168	I	Réseau Internet Maskoutain	152,92	\$	Téléphonie IP Bureau - Avril
C1900169	D	Mec-Indus inc.	27,59	\$	Plaques acier - Rép porte gymnase

TOTAL

41 646,79 \$

SALAIRES VERSÉS EN MARS 2019

27 269,53 \$

D: Dépenses faites par délégation

I : Dépenses incompressibles

R: Dépenses autorisées par résolution

COMPTES À PAYER

Aquatech Société de gestion de l'eau inc.	1 416,32	\$	Traitement des eaux usées - Mars
Aquatech Société de gestion de l'eau inc.	379,09	\$	Prélèvements d'eau potable - Mars
Cournoyer Stéphane	3 160,00	\$	Entretien de patinoire - Versement 3 de 3
Éditions juridiques FD inc.	2 868,69	\$	Documents pour élections
Entreprises B.J. B. inc.	508,19	\$	Thermostat Gym - Travaux Usine et Bur
Entreprises B.J. B. inc.	356,54	\$	Réparation luminaires de rue
Entreprises B.J. B. inc.	225,93	\$	Lampe 70W pour gymnase
Énergies Sonic inc.	1 252,39	\$	Gaz propane - Gymnase
Excavation Luc Beauregard inc.	1 368,21	\$	Transport neige - Stationnement bureau
Excavation Luc Beauregard inc.	1 345,21	\$	Déneigement Salvail nord - Égouttement
Impressions KLM	1 460,19	\$	Journal municipal - Édition de mars 2019
Marobi inc.	27 088,11	\$	Déneigement des routes - Vers 5 de 6
MRC des Maskoutains	215,63	\$	Hon ing - Plan intervention MAMH
MRC des Maskoutains	465,34	\$	Rôle d'évaluation - Mise à jour
MRC des Maskoutains	3 884,27	\$	Rôle d'évaluation - Mise à jour
Plourde Cédric	560,00	\$	Cours futsal - Versement 2 de 2
Régie interm Acton et Maskoutains	7 818,93	\$	Résidus domestiques - Mars
Régie interm Acton et Maskoutains	3 232,19	\$	Matières recyclables - Mars
Régie interm Acton et Maskoutains	1 007,26	\$	Matières organiques - Mars
Régie interm Acton et Maskoutains	3 440,00	\$	Quote-part 2019 - Écocentres
Régie interm Acton et Maskoutains	228,23	\$	Vidange inst septiques - hors saison
Therrien Couture s.e.n.c.r.l.	574,88	\$	Hon prof - Dossiers divers
Therrien Couture s.e.n.c.r.l.	2 040,81	\$	Hon prof - Contestation règlement
Ville de Saint-Hyacinthe	141 920,50	\$	Entente Sécurité Incendie-Vers 1 de 2

Ville de Saint-Hyacinthe 2 180,00 \$ Assur resp 2019 - Sécurité incendie

TOTAL DES COMPTES À PAYER 208 996,91 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN MARS 2019

Taxes et droits de mutations	72 628,64 \$
Permis émis	335,00 \$
Camp de jour - Relâche	215,00 \$
Location de salles, locaux et terrains	895,00 \$
Publicité	655,00 \$
Inscriptions - Activités diverses	6 507,50 \$
Divers: Remb TPS payée du 01/07 au 31/12/2018	96 923,52
Divers: Remb TPS-TVQ - Régie - Décembre	788,15 \$

TOTAL - DÉPÔTS 178 947,81 \$

Dépôts directs

Remb TVQ payée du 01/07/2018 au 31/12/2018	96 597,72 \$
TECQ - Versement # 4	42 703,29 \$
TECQ - Remb cap et int du 15 mars 2019	16 375,68 \$

TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS 155 676,69 \$

GRAND TOTAL 334 624,50 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en mars 2019 pour un montant total de 41 646,79\$;

De ratifier le paiement des salaires versés en mars 2019, au montant total de 27 269,53\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour avril 2019, au montant total de 208 996,91\$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de mars 2019, au montant de 334 624,50\$.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

6- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de mars 2019.

- Le bilan annuel de l'année 2018 a été déposé;
- Nous avons reçu le calendrier pour les vidanges des fosses septiques;
- Plusieurs discussions concernant les dossiers administratifs en cours et le recyclage du verre.

7- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Retour sur le camp de jour durant la semaine de relâche;
- La fête familiale du printemps à lieu le 14 avril prochain, surveillez votre boîte aux lettres;
- La fête des matinées gourmandes a lieu le 6 juillet prochain, tous les détails sont à venir;
- Du 1^{er} au 30 avril 2019, c'est le défi santé, la Municipalité offre aux citoyens de venir bouger au Centre Synagri. Le centre sera ouvert gratuitement tous les dimanches du mois d'avril de 13h à 15h. Bienvenu à tous!!

8- ASSAINISSEMENT – AJUSTEMENT DE LA RÉSERVE AFFECTÉE À LA VIDANGE DES ÉTANGS POUR L'ANNÉE 2018 RÉSOLUTION NUMÉRO 67-04-19

Considérant que les revenus et dépenses relatifs à l'assainissement des eaux usées doivent être comptabilisés séparément et assignés aux propriétaires desservis par le réseau d'égout sanitaire;

Considérant que chaque année, le calcul est fait pour statuer s'il y a eu déficit ou surplus pour les activités liées à l'assainissement des eaux usées;

Considérant la résolution numéro 93-11, adoptée le 3 mai 2011 relativement à la création d'un surplus affecté à la vidange des étangs permettant de gérer les surplus ou déficits du secteur de l'assainissement;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport pour l'ajustement de la réserve pour la vidange des étangs aérés pour l'année 2018, présentant un surplus d'opérations, au montant de 10 377,51\$;

D'autoriser le transfert de la somme de 10 377,51\$ du surplus accumulé non affecté au surplus affecté à la vidange des étangs aérés, portant ainsi le solde de la réserve pour la vidange des étangs aérés à 183 289,99\$ pour l'année 2018.

9- PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES – APPROBATION RÉSOLUTION NUMÉRO 68-04-19

Considérant que le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, a été révisé au 26 mars 2019 et déposé au conseil le 2 avril 2019;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du plan d'intervention 2019 révisé;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le plan d'intervention révisé en date du 26 mars 2019 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées et qu'une copie de cette résolution ainsi que ledit plan d'intervention soient acheminés au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

10- CROIX-ROUGE CANADIENNE – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR SERVICES AUX SINISTRÉS RÉSOLUTION NUMÉRO 69-04-19

Considérant que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la *Loi sur la sécurité civile* et le *Code municipal* ;

Considérant que les municipalités locales sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre ;

Considérant que la mission de la CROIX-ROUGE est notamment, d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence en leur offrant une assistance humanitaire ;

Considérant que la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les *Règles régissant l'aide humanitaire*, conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté ;

Considérant que la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant les ressources et l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités locales, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles ;

Considérant que la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre ;

Considérant que la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée ;

Considérant la volonté de la MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION et de la CROIX-ROUGE de renouveler l'Entente de Services aux sinistrés telle que proposée par l'Organisme ;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De renouveler, pour une période de trois (3) ans à compter d'avril 2019, l'Entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge;

De verser une contribution annuelle de 0,17\$ par citoyen pour assurer à cet organisme un seuil minimal de financement, ce qui représente 433,16\$ pour l'année 2019, pour notre Municipalité;

D'ajuster les contributions annuelles des deux prochaines années en fonction du nombre de citoyens qui sera déterminé officiellement pour la Municipalité;

D'autoriser le paiement à la Croix-Rouge canadienne des contributions annuelles prévues pour la durée de cette entente de 3 ans, soit 2019, 2020 et 2021;

D'autoriser Monsieur le Maire Claude Roger et Josiane Marchand, la directrice générale, à signer le renouvellement proposé par l'Organisme, pour et au nom de la Municipalité.

**11- COLLOQUE DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – INSCRIPTION DE MÉLANIE SIMARD, CONSEILLÈRE
RÉSOLUTION NUMÉRO 70-04-19**

Considérant que le Carrefour action municipale et famille tiendra son 31^e colloque à Roberval, du 29 au 31 mai 2019, et qu'une conseillère est intéressée d'y participer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'inscription et la participation de Mélanie Simard au 31^e colloque du Carrefour action municipale et famille qui se tiendra à Roberval du 29 au 31 mai 2019 inclusivement.

D'autoriser le paiement des frais d'inscription de 373\$ incluant les taxes.

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement selon la réglementation en vigueur à cet effet.

**12- EMBAUCHAGE D'UNE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE
RÉSOLUTION NUMÉRO 71-04-19**

Considérant que par la résolution numéro 51-03-19 en date du 12 mars 2019, les membres du conseil ont autorisé la directrice générale et secrétaire-trésorière à entamer des procédures de dotation afin de trouver une personne relève pour le poste de secrétaire-trésorière adjointe;

Considérant les entrevues réalisées le 14 mars dernier;

Considérant la recommandation des membres du comité *Administration et personnel*;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De nommer Madame Guylaine Giguère à compter du 15 avril au poste de secrétaire-trésorière adjointe pour la Municipalité de La Présentation;

D'approuver les termes de l'entente salariale de Madame Giguère et d'autoriser Madame Josiane Marchand, directrice générale, à signer ladite entente.

13- EMBAUCHAGE D'UN EMPLOYÉ DE VOIRIE RÉSOLUTION NUMÉRO 72-04-19

Considérant la résolution numéro 12-01-19, adoptée lors de la session régulière du 15 janvier 2019, mandatant les membres du *Comité administration et personnel*, Monsieur Rosaire Phaneuf, Madame Louise Arpin et Monsieur Claude Roger, maire, ainsi que Madame Josiane Marchand, directrice générale, à procéder à l'embauche d'un deuxième employé à la voirie;

Considérant les entrevues réalisées le 13 mars dernier par les membres du comité de sélection;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Monsieur Alexandre Cordeau, au poste d'employé de voirie de la Municipalité de La Présentation, suite aux recommandations des membres du comité de sélection;

D'approuver le document remis aux membres du conseil concernant les conditions salariales;

D'entériner l'approbation de l'entrée en fonction de M. Cordeau le 1^{er} avril 2019.

14- EMBAUCHAGE D'UN EMPLOYÉ DE VOIRIE SAISONNIER RÉSOLUTION NUMÉRO 73-04-19

Considérant que depuis 2 ans, nous procédons à l'embauche d'un employé de voirie saisonnier pour s'occuper de l'entretien du terrain des loisirs et de la Fabrique;

Considérant que la directrice générale a déjà approché un candidat pour l'entretien des sites municipaux pour l'été 2019;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Samuel Bazinet, au poste d'employé de voirie saisonnier, suite aux recommandations de la directrice générale;

D'approuver le document remis aux membres du conseil concernant les conditions salariales.

15- DÉMISSION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL – APPROBATION DU PROCESSUS D'EMBAUCHE RÉSOLUTION NUMÉRO 74-04-19

Considérant la lettre de démission de Mario Poirier au poste d'inspecteur municipal;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'une nouvelle personne pour remplacer Monsieur Poirier;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'approuver les démarches faites par la directrice générale pour l'embauche d'une nouvelle personne pour le poste d'employé de voirie.

De mandater les membres du Comité administration et personnel, Monsieur Rosaire Phaneuf, Madame Louise Arpin et Monsieur Claude Roger, maire, ainsi que Madame Josiane Marchand, directrice générale à procéder aux entrevues d'embauche pour le poste d'employé de voirie.

**16- TRAVAUX DE PAVAGE ET BORDURE DE LA RUE LÉPINE – OFFRE DE SERVICES D'INGÉNIERIE – MANDAT À JEAN-SÉBASTIEN BOUVIER, INGÉNIEUR À LA MRC DES MASKOUTAINS
RÉSOLUTION NUMÉRO 75-04-19**

Considérant que la Municipalité doit procéder à l'asphaltage et à la pose de bordures de la nouvelle rue Lépine;

Considérant l'offre de services d'ingénierie IE18-54035-154 présentée par Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur à la MRC des Maskoutains, en date du 14 mars 2019 et l'entente intermunicipale relative au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de services d'ingénierie # IE18-54035-154, datée du 14 mars 2019, d'un montant d'environ 10 861,75\$, telle que présentée pour ce mandat et d'autoriser le paiement des factures mensuelles du service d'ingénierie pour ce projet;

De mandater Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur de la MRC des Maskoutains pour la préparation de l'étude préliminaire, les plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance complète des travaux, pour le projet de pavage et bordures de la rue Lépine;

D'autoriser Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur de la MRC des Maskoutains à procéder à l'appel d'offres suite à l'approbation de la municipalité qui aura été informée au préalable de toute démarche.

**17- TRAVAUX D'EXCAVATION RUE MATHIEU – BRANCHEMENTS DE L'AQUEDUC, DU SANITAIRE ET DE L'ÉGOUT POUR 3 MULTI LOGEMENTS
RÉSOLUTION NUMÉRO 76-04-19**

Considérant qu'il reste 3 immeubles à construire sur la rue Mathieu et que nous devons y aménager les branchements d'aqueduc, du sanitaire et de l'égout;

Considérant la soumission reçue de la compagnie Excavation Luc Beaugard Inc. en date du 25 mars 2019;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater Excavation Luc Beaugard, pour effectuer les travaux de branchements d'aqueduc, de l'égout sanitaire et de l'égout pluvial sur les trois terrains restants sur la rue Mathieu, le tout selon l'offre de service, au montant de 14 475\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement des travaux lorsqu'ils seront terminés.

**18- BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES ET DES TROTTOIRS – MANDATS
RÉSOLUTION NUMÉRO 77-04-19**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au balayage mécanique des rues, des trottoirs et de la piste cyclable au printemps de chaque année pour éliminer les résidus et la pierre accumulés au sol durant l'hiver;

Considérant les offres de services reçues des entreprises Mirroy inc. et Bromont Terrasse pour effectuer le balayage mécanique des rues;

Considérant l'offre de services verbale transmise par l'entreprise Aurèle Lussier et fils pour effectuer le balayage mécanique des trottoirs et de la piste cyclable;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De mandater Les Entreprises Myrroy Inc pour procéder au balayage mécanique des rues, avec un balai aspirateur de type « pure vacuum », au tarif de 111\$ de l'heure plus les taxes, tel que mentionné dans la soumission de l'entrepreneur, en fonction des directives et des exigences de l'inspecteur municipal;

D'autoriser l'entreprise Aurèle Lussier et fils pour procéder au balayage mécanique des trottoirs et de la piste cyclable, avec un balai aspirateur, au montant forfaitaire de 450\$, plus les taxes, tel que mentionné par l'entrepreneur;

D'autoriser le paiement des factures lorsque les travaux seront exécutés.

**19- AJOUT DE PIERRE, NIVELAGE ET LOCATION D'UN ROULEAU – RANG SALVAIL NORD – MANDATS
RÉSOLUTION NUMÉRO 78-04-19**

Considérant qu'il est nécessaire, d'ajouter de la pierre sur la chaussée du rang Salvail Nord;

Considérant que des services de nivelage sont aussi requis pour épandre cette pierre après la livraison;

Considérant qu'une location de rouleau est également requise après l'épandage;

Considérant les soumissions reçues relativement à ce dossier;

Considérant les 2 soumissions reçues pour l'achat d'environ 600 tonnes de pierre MG-20 0-3/4 (CCDG), incluant le transport, après la période de dégel :

- Excavation Luc Beauregard inc.
- Entreprises Réjean Desgranges inc.

Considérant la soumission reçue pour le nivelage du rang Salvail Nord;

- Entreprises Réjean Desgranges inc.

Considérant la soumission reçue pour la location du rouleau compacteur :

- Bertrand Mathieu Ltée.

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater les Entreprises Réjean Desgranges, pour fournir environ 600 tonnes métriques de pierre MG-20 0-3/4 (CCDG), incluant le transport, au prix de 21\$ la tonne métrique, plus les taxes, ainsi que pour faire l'épandage de pierre, avec une niveleuse, au prix de 160\$ de l'heure, plus les taxes, le tout après la période du dégel;

De louer un rouleau compacteur à Bertrand Mathieu Ltée, pour un montant forfaitaire de 900\$, plus les frais de livraison de 300\$, plus les taxes;

D'autoriser l'inspecteur municipal à effectuer les travaux avec le rouleau;

De mandater l'inspecteur municipal pour planifier et superviser ces travaux;

D'autoriser le paiement des factures relatives à ces travaux quand elles nous seront transmises après la réalisation des travaux et après recommandation de l'inspecteur municipal.

**20- CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA CHAUDIÈRE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE POUR LE PLANCHER RADIANT AU GYMNASSE/CENTRE SYNAGRI – MANDAT
RÉSOLUTION NUMÉRO 79-04-19**

Considérant qu'il est recommandé de faire vérifier annuellement, la chaudière de notre système de chauffage pour le plancher radiant au Centre Synagri;

Considérant la soumission reçue de Plomberie-Chauffage Lecomte et Pouliot inc.;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Plomberie Chauffage Lecomte Pouliot inc. pour effectuer la maintenance de la chaudière recommandée par le fabricant, selon les modalités inscrites à la soumission, au coût de 345\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les vérifications auront été faites.

**21- EMBAUCHAGE D'UN NOUVEAU RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR ESTIVAL 2019
RÉSOLUTION NUMÉRO 80-04-19**

Considérant la résolution numéro 63-03-19 adoptée le 12 mars dernier concernant la démission de la responsable du camp de jour pour l'été 2019;

Considérant que la coordonnatrice des loisirs a vérifié avec un ancien animateur expérimenté du camp de jour, son intérêt pour le poste de responsable du camp de jour;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Émile Provost pour occuper le poste de responsable du camp de jour pour l'été 2019, le tout selon les conditions déjà établies dans la résolution numéro 42-02-19.

**22- EMBAUCHAGE DES ANIMATEURS ET AIDE-ANIMATEURS POUR LE CAMP DE JOUR ESTIVAL
2019
RÉSOLUTION NUMÉRO 81-04-19**

Considérant la résolution numéro 42-02-19 adoptée le 12 février 2019 concernant embauchage du personnel pour le camp de jour 2019;

Considérant les recommandations faites par Marie-Soleil Gaudreau, coordonnatrice des loisirs et Rosemarie Letendre, responsable des animateurs;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche des animateurs, aides-animateurs et accompagnateurs suivants pour le camp de jour estival 2019 :

Animateurs :

Charles-Olivier Cusson, Kelsie Gélinas, William Messier Gauvin, Alexandrine Guillette, Jamélie Gagnon, Myriam Nichols, Maïna Didier, Marie-Jane Poudrette et Rosalie Provost

Aide-animateurs :

Sarah-Jeanne Provost, Alexis Cusson

Accompagnateurs :

Tanyasuda Boulay-Bernard, Alice Fournier

**23- LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2019 SUR LE
TERRAIN DES LOISIRS
RÉSOLUTION NUMÉRO 82-04-19**

Considérant qu'à chaque année suite à une demande, la Municipalité ajoute une toilette chimique près du terrain de pétanque;

Considérant l'offre de services reçue pour la location d'une toilette chimique pour le Club de pétanque pour la période du 1^{er} mai au 7 septembre 2019;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De mandater l'entreprise Les Cabinets Maska pour l'installation d'une toilette chimique en location, du 1^{er} mai au 7 septembre 2019, près du terrain de pétanque, pour un montant de 712,85\$ incluant la vidange hebdomadaire, le transport et les taxes;

De payer la facture lorsque les services auront été effectués.

**24- ACHAT DE PEINTURE POUR LE LIGNAGE DU TERRAIN DE SOCCER POUR LA SAISON ESTIVALE 2019
RÉSOLUTION NUMÉRO 83-04-19**

Considérant que la Municipalité, comme à chaque année, doit acheter de la peinture blanche pour le lignage du terrain de soccer;

Considérant la soumission reçue de Stinson Equipement inc.

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de peinture pour le lignage du terrain de soccer à la compagnie Stinson Équipement inc. au cout de 1 782,99 \$, incluant transport et taxes;

D'autoriser le paiement de la facture.

25- DIVERS

**25.1 SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – MOIS DE LA JONQUILLE – PROCLAMATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 84-04-19**

Considérant qu'en 2017 plus de 53 000 Québécois ont reçu un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie et sur leurs proches;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui;

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre les recherches afin de continuer à vaincre la maladie;

Considérant que le mois d'avril est le *Mois de la jonquille*, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des personnes atteintes de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le *Mois de la jonquille* pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De décréter le mois d'avril le *Mois de la jonquille*; et

D'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**25.2 QUÉBEC-TRANSPLANT – SEMAINE NATIONALE DES DONNS D’ORGANES ET DE TISSUS – PROCLAMATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 85-04-19**

Considérant l'engagement entre la MRC des Maskoutains, ses municipalités membres et la Sûreté du Québec concernant la promotion du don d'organes et des tissus par la distribution du dépliant *Merci de signer pour la vie* auprès de la population de la MRC des Maskoutains;

Considérant l'édition de la *Semaine nationale des dons d'organes et de tissus* qui se tiendra du 21 au 27 avril 2019;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De proclamer la semaine du 21 au 27 avril 2019 comme étant la *Semaine nationale des dons d'organes et de tissus* afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains à l'importance de ce don de vie;

**25.3 INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES (IPS) – DEMANDE AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA MONTÉRÉGIE EST – APPUI
RÉSOLUTION NUMÉRO 86-04-19**

Considérant la décision prise par le conseil d'administration du Collège des médecins du Québec le 22 février 2019, modifiant la position historique du Collège à l'égard du diagnostic, et précisant les diagnostics bientôt autorisés aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS), toutes spécialités confondues;

Considérant que toutes les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) pourront diagnostiquer un problème de santé courant en lien avec leur spécialité, et que, selon la même logique, toutes les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) pourront aussi diagnostiquer les six maladies chroniques suivantes : le diabète, l'hypertension, l'hypercholestérolémie, l'asthme, la maladie pulmonaire obstructive chronique et l'hypothyroïdie;

Considérant qu'un projet de règlement sera travaillé conjointement avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) au cours des prochaines semaines pour donner effet à la décision prise par le conseil d'administration du Collège des médecins du Québec;

Considérant que le partenariat des médecins avec les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) constitue une innovation dans l'organisation des services de santé et que pour exprimer son plein potentiel dans l'amélioration de la santé de la population et de l'efficacité du système de santé du Québec, ce partenariat est tributaire de la volonté des différents acteurs, dont, notamment, les établissements de santé;

Considérant que ce partenariat doit s'inscrire dans la vision stratégique des établissements afin de le soutenir activement;

Considérant la volonté de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), madame Danielle McCann, d'implanter des cliniques d'hiver afin de désengorger le système de santé;

Considérant qu'un point de service du CLSC des Maskoutains est déjà en fonction depuis plusieurs années à Saint-Jude;

Considérant qu'il n'y a plus de présence de médecins au CLSC des Maskoutains, point de service de Saint-Jude;

Considérant que la municipalité de Saint-Jude est toujours soucieuse d'offrir plus d'accessibilité ainsi qu'une offre de service enrichie aux citoyens et citoyennes de son territoire et des municipalités avoisinantes;

Considérant les travaux d'accessibilité et d'aménagement qui ont été effectués par la municipalité de Saint-Jude l'an dernier afin de garantir aux usagers du CLSC des Maskoutains, point de service de Saint-Jude, un accès à des soins de proximité;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la municipalité de Saint-Jude dans sa démarche auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie Est pour que le point de service du CLSC des Maskoutains situé à Saint-Jude puisse bénéficier des services d'une infirmière praticienne spécialisée permettant ainsi aux citoyens et citoyennes situés au nord de la MRC des Maskoutains d'avoir accès à des services de santé adaptés à la réalité de notre région; et

De transmettre copie de la présente résolution au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), madame Danielle McCann, ainsi qu'aux députés provinciaux du territoire.

25.4 PROJET DOMICILIAIRE VUE SUR LA MONTAGNE PHASE 2 – PAIEMENT SUITE AU DÉCOMPTE #4 ET AUTORISATION DE PAIEMENT RÉSOLUTION NUMÉRO 87-04-19

Considérant la convention intervenue, entre la Municipalité de La Présentation et la Fabrique de Paroisse de La Présentation, relativement au projet domiciliaire *Vue sur la montagne – Phase 2*;

Considérant l'adoption par le Conseil du règlement d'emprunt numéro 214-17 et son approbation par la ministre des Affaires municipales et des Régions, le 10 novembre 2017;

Considérant les factures reçues de la Fabrique de Paroisse de La Présentation concernant l'installation des lampadaires de rue;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement à la Fabrique de Paroisse de La Présentation, d'une somme de 12 538,75\$, taxes incluses, pour le décompte progressif #4 concernant les travaux d'installation de lampadaires de rue dans le projet domiciliaire *Vue sur la Montagne – Phase 2*.

25.5 EMBAUCHAGE D'UN 2^E EMPLOYÉ DE VOIRIE RÉSOLUTION NUMÉRO 88-04-19

Considérant la résolution numéro 74-04-19 concernant la démission de l'inspecteur municipal;

Considérant que des entrevues avaient déjà été faites par le comité du personnel pour l'embauche d'un second employé de voirie;

Considérant les recommandations de la directrice générale;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Monsieur Henri Blickensdorfer, au poste d'employé de voirie de la Municipalité de La Présentation, suite aux recommandations de la directrice générale;

D'approuver le document remis aux membres du conseil concernant les conditions salariales;

D'entériner l'approbation de l'entrée en fonction de M. Blickensdorfer dès que possible au mois d'avril 2019.

26- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 13 mars 2019

MRC – Procès-verbal du comité administratif du 22 janvier 2019

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 16 janvier 2019

MRC – Résolution numéro 19-02-26 – Règlement numéro 18-515 modifiant le règlement numéro 08-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (Territoires incompatibles avec l'activité minière dans le cadre de l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire sur les activités minières) - Adoption

MRC – Résolution numéro 19-02-27 – Règlement numéro 18-523 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (correction distances séparatrices et garde de poules dans la zone d'interdiction) - Adoption

MRC – Résolution numéro 19-03-59 – Règlement numéro 19-536 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 06-200 de tarification et de frais administratifs pour la fourniture de biens et de services – Adoption

MRC – Résolution numéro 19-03-81 – Québec-transplant –Semaine nationale des dons d'organes et de tissus – Proclamation

MRC – Résolution numéro 19-03-84 – Matinée Gourmandes 2019 – Modalités – Approbation

MRC – Résolution numéro 19-03-88 – Société canadienne du cancer – Mois de la jonquille – Proclamation
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2019
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 3 avril 2019
RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil administration du 27 mars 2019
QUÉBEC – Préparation à la crue printanière 2019
MMQ – Agissez maintenant! La MMQ est la solution pour votre protection contre les cyberattaques

27- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

28- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 89-04-19

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h02.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière